



HAÏTI Parrainages et dons « développement rural de la Vallée de Jacmel »

Après avoir jeté les 1^{ères} bases en 2003 en lançant les jardins familiaux, Ti'Moun avec l'aide de partenaires met en place, après le séisme de 2010 un projet de grande ampleur : « Recapitalisation des petits paysans ». Ce projet concerne plus de 500 familles et s'appelle désormais « **développement rural de la Vallée de Jacmel** ».

Cette action encadrée par un agronome Haïtien consiste à fournir de l'outillage, des semences, des animaux reproducteurs et à soutenir une pépinière de fruitiers et forestiers. Les années écoulées ont permis de voir l'efficacité du projet par la motivation, les résultats, les redistributions et le bien être apporté dans les zones concernées. Depuis 2017, un soutien aux 24 apiculteurs de la Vallée a été mis en place : formation, financement de ruches et de matériel de base.

Un parrainage « développement rural » ou un don, apporte le financement nécessaire pour pérenniser l'action.

Je souhaite soutenir cette action de développement rural par :

Un parrainage « développement rural » à 5 €, 10 €, 15 €, 20 €, ... par mois : **Montant*** : _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ adresse courriel _____@_____

Vous devez joindre un RIB à cette fiche. Le trésorier de l'association vous fera parvenir une autorisation de prélèvement à signer.

Un don à l'ordre de l'association Ti'Moun. **Montant*** : _____

* Vous recevrez un reçu annuel pour déduction fiscale au titre des dons à une association d'aide aux personnes en difficulté.

Contacts

Patrick Cahu : 4 Le Bois Rouland 50240 SAINT SENIER DE BEUVRON patrickcahu@wanadoo.fr 06 86 70 08 31 :
responsable de l'action « développement rural »

Présidente Mylène Liard : mylene.liard1@gmail.com

Association loi 1901 - Siège social : 50100 CHERBOURG - N° SIRET 534 095 112 00015

<http://association-timoun.fr/>

Septembre 2018